

# Hénin-Beaumont

## *la Ville-Jardin*

N°86 - Avril 2022

# Budget 2022

**18 millions d'euros  
d'investissement**

**Baisse de la  
taxe foncière**



# Sommaire



**4-11 - Budget d'investissement**  
Budget et Plan Beaumont



**11-15 - Plan Beaumont**  
Le renouveau du village



**16-17 - Actualités**  
Cérémonies de la Citoyenneté, de la catastrophe  
des mines de Courrières, état-civil



**18-19 - Culture**  
Printemps des poètes, Eglise & Escapade



**20-21 - Grand angle**  
Parc public



**22 - Jeunesse**  
Inscriptions & carnaval



**23 - Miss Hénois**  
Soirée de gala



**24-25 - Sport**  
A la découverte des sports hénois,  
Mars bleu & Top 12



**26-27 - Solidarité**  
Convoi pour l'Ukraine, carte  
seniors & rubrique santé



**28-31 - Cadre de vie**  
Elagage, travaux, tournée de chan-  
tiers et fleurissement



**32- 33 - Vie économique**  
Nouveaux commerçants



**34-37 - Infos pratiques**  
Election présidentielle, parrainages  
et recensement

# 2022

## LES MARCHÉS AUX PUCES ASSOCIATIFS !

**Dimanche 8 mai – de 7 h à 17 h**  
**Organisé par Speed fly**

Rues Philibert Robiaud, Guynemer,  
Charcot, pierre Ternier

**Samedi 21 mai – de 7 h à 17 h**  
**Organisé par ACDC**

Chemin de la Buisse, angle du chemin  
de traverse n°1 à l'angle du chemin du  
hameau de Bourcheuil

**Samedi 4 juin – de 8 h à 18 h**  
**Organisé par La grande récré de  
Pantigny**

Rues Authie, Sensée et Canche

**Samedi 18 juin – de 9 h à 18 h**

**Organisé par l'APE Breuval**

Rues Emile Basly, Marais, Pierre  
Curie, Marc Sangnier

**Dimanche 3 juillet – de 8 h à 18 h**  
**Organisé par les anciens combat-  
tants**

Ecoles Fallières – Boulevard  
Fallières

**Samedi 9 juillet – de 7 h à 17 h**

**Organisé par la Belle étoile de Noël**

Rues Margodillots, Fougère,  
Copin et sur le parking du  
collège Jean Macé

**Samedi 6 août – de 7 h à 17 h**

**Organisé par Loisirs et créations**

Boulevard du Maréchal Foch, rues  
Meuse, Emilienne Moreau, la  
Sambre, du Clairon Sellier

**Samedi 13 août – de 7 h à 18 h**

**Organisé par l'ALPH**

Boulevard des Frères Delrue,  
rues Charles Demuyneck (et rues  
adjacentes), Zygfrid Dominiak,  
Jean Kolasa, Jean Froissart

**Samedi 17 septembre – de 8 h à 17 h**

**Organisé par Darcy en Folie**

Boulevard des frères Herbaut

**Pour plus de renseignements, nous  
vous invitons à contacter le service  
Manifestations au 03 21 74 87 27.**





## Un budget d'investissement pour votre avenir

**Début avril, le conseil municipal a validé le budget que nous présentions pour l'année 2022. Un investissement record et une baisse de 4 % du taux communal de la Taxe foncière qui doivent contribuer à améliorer le quotidien. Cette ligne directrice qui conduit notre action a été construite avec vous et pour vous ! Ce budget, je l'ai imaginé au fil des échanges et des remarques que vous me faites remonter lors de nos rencontres, que ce soit en Mairie ou, le plus souvent, sur le terrain.**

Après la présentation de l'excellente santé financière de la ville, j'ai donc souhaité que, ce mois-ci, le magazine municipal vous livre les principaux investissements que nous réaliserons. En plus des traditionnelles dépenses que nous opérons toutes les années comme la pose de nouvelles caméras de vidéoprotection ou l'équipement des services municipaux, le budget 2022 est le point de départ de nombreux nouveaux grands chantiers. En effet, que ce soit les travaux de rénovation de la ZAC des Deux-Villes qui débiteront cette année ou la création du Jardin de la Cité Foch, ces travaux marqueront en profondeur le renouveau de notre belle ville.

Un autre chantier commencera cette année et il me tient particulièrement à coeur : le plan de rénovation de notre village de Beaumont. Budgétés sur plusieurs exercices, les premiers travaux sont attendus dès cette année, notamment avec la rénovation de l'Eglise ou encore la réfection totale de la mairie annexe située rue Saint-Martin.

En 2022, nous poursuivrons également les engagements financiers actés lors des précédents budgets comme la construction de la piscine qui s'accélère : vous pourrez en profiter au premier trimestre 2023. Bien sûr, nous nous réinventons également en proposant de nouvelles réalisations qui contribueront à faire d'Hénin-Beaumont une ville qui rayonne par sa qualité de vie.

**Steeve Briois,  
votre Maire**



# Budget 2022

## Nouvelle baisse du taux communal de la taxe foncière

# - 4 %

Cette année encore, la Majorité a souhaité proposer, lors du Conseil municipal du 1er avril dernier, une baisse du taux communal de la Taxe foncière. Cette nouvelle diminution s'inscrit dans une politique de réduction de la pression fiscale débutée depuis 2014. Pour rappel, la taxe d'habitation a subi 2 baisses et la taxe foncière connaît sa 5<sup>e</sup> baisse du taux communal.



Baisses du taux municipal de la Taxe foncière adoptées en Conseil municipal

### L'opposition refuse de voter le versement des salaires des agents municipaux !

Au moment du vote du budget en Conseil municipal, l'opposant non-inscrit Patrick Piret a souhaité voter **contre la ligne budgétaire dédiée au versement des salaires des agents municipaux pour l'année 2022 !**

Indispensable au bon fonctionnement de notre ville, le chapitre dédié à la rémunération des agents a été voté par l'ensemble des membres de la Majorité municipale. Le groupe minoritaire (I. Taourit, A. Gack, M. Tondelier) ayant préféré s'abstenir !

# 18 millions d'euros d'investissement

## DES TRAVAUX POUR TOUS ET PARTOUT

Le vendredi 1er avril, les élus ont eu à se prononcer sur le budget qui conduira l'action de la Municipalité en 2022.

**18 millions d'euros** - un record - seront investis cette année pour construire notre ville de demain !

Retrouvez ci-dessous la répartition adoptée lors de cette séance du Conseil municipal :

### Réserves foncières **814 730 €**

→ Cette enveloppe permet d'acquérir des immeubles ainsi que des terrains durant l'année 2022.



**31** voix  
**POUR**  
Groupe majoritaire



**4** ABSTENTIONS  
(I. Taourit, A. Gack,  
M. Tondelier, P. Piret)

La jeunesse reste une des priorités de l'action de la Municipalité. En 2022, de nombreuses acquisitions en équipement seront réalisées afin d'améliorer le cadre de travail des élèves mais aussi des enseignants.

- Remplacement des menuiseries et stores de l'école Fallières
- Acquisition de matériel de restauration scolaire
- Réfection du réseau d'eau de l'école J.-J. Rousseau
- Acquisition de capteurs de CO2
- Pose de stores dans les écoles maternelles Lacore-Carnot et Dubreucq
- Mise en conformité électrique de l'école Léon Blum à Beaumont
- Renouvellement du matériel informatique et numérique
- Equipement général des écoles

### Ecoles

## **625 324 €**



**31** voix  
**POUR**  
Groupe majoritaire



**4** ABSTENTIONS  
(I. Taourit, A. Gack,  
M. Tondelier, P. Piret)

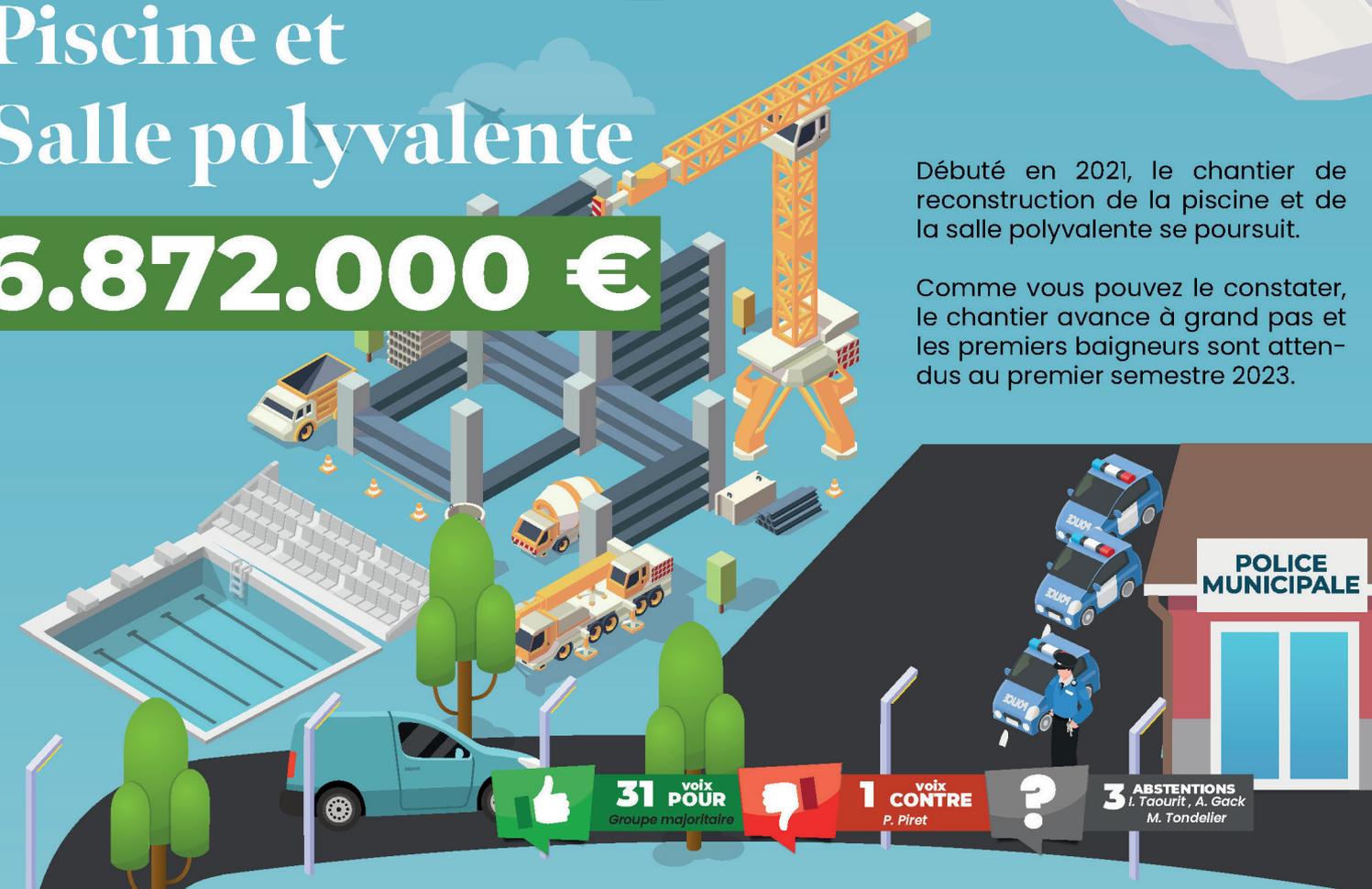


# Piscine et Salle polyvalente

## 6.872.000 €

Débuté en 2021, le chantier de reconstruction de la piscine et de la salle polyvalente se poursuit.

Comme vous pouvez le constater, le chantier avance à grand pas et les premiers baigneurs sont attendus au premier semestre 2023.



## Eglises

## 295.000 €

Cette année, les études pour la rénovation de l'Eglise Saint-Martin en centre-ville continuent avant de laisser place, l'an prochain aux travaux.

Par ailleurs, des travaux de rénovation extérieure de l'Eglise Saint-Martin de Beaumont commenceront cette année et se prolongeront en 2023.

→ Poursuite des études pour la rénovation intérieure de l'Eglise Saint-Martin en centre-ville

→ Début de la rénovation extérieure de l'église Saint-Martin de Beaumont



4 ABSTENTIONS  
(I. Taourit, A. Gack,  
M. Tondelier, P. Piret)



# Equipement des Services

## 482.785 €

- Acquisition de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Achat de nouveaux véhicules pour la Police municipale
- Remplacement du parc informatique
- Achat de logiciels métiers
- Achat de matériel pour les manifestations (tonnelles, barrières...)
- Préservation et valorisation des archives (restauration et numérisation de registres anciens, films et parchemins)
- Acquisition de mobilier de bureau
- Equipement en défibrillateurs
- Achat de véhicules électriques

**31** voix **POUR**  
Groupe majoritaire

**?**

**4** ABSTENTIONS  
(I. Taourit, A. Gack, M. Tondelier, P. Piret)

## Vidéo protection

## 125.000 €

- Poursuite du déploiement de nouvelles caméras

**31** voix **POUR**  
Groupe majoritaire

**1** voix **CONTRE**  
P. Piret

**?**

**3** ABSTENTIONS  
I. Taourit, A. Gack, M. Tondelier

## Culture 290.600 €

Au même titre que le sport, la Culture est une composante importante de la vie héninoise.

- Création d'une salle d'archives
- Aménagement de la future école de musique
- Acquisition de livres, partitions et d'œuvres d'art

**31** voix **POUR**  
Groupe majoritaire

**?**

**4** ABSTENTIONS  
(I. Taourit, A. Gack, M. Tondelier, P. Piret)



# Cimetières

## 131.800 €

Une enveloppe de plus de 130.000 € est consacrée à l'entretien et à la rénovation des lieux de mémoire et de recueillement.

Cette somme servira notamment à financer des études pour l'agrandissement du cimetière de Beaumont.

**31 voix POUR**  
Groupe majoritaire



**4 ABSTENTIONS**  
(I. Taourit, A. Gack, M. Tondelier, P. Piret)

# Redynamisation du Centre-ville

## 740.000 €

En 2022, la Ville continuera sa politique de redynamisation du centre-ville grâce à l'acquisition et la rénovation d'immeubles commerciaux ainsi qu'avec la poursuite du fonds de concours pour la rénovation des vitrines commerciales.

De plus, une étude sera lancée afin de réaliser l'enfouissement des réseaux électriques.

- Poursuite du plan d'enfouissement des réseaux en centre-ville
- Fonds de concours vitrine
- Acquisition et rénovation de plusieurs locaux à destination commerciale

**31 voix POUR**  
Groupe majoritaire



**4 ABSTENTIONS**  
(I. Taourit, A. Gack, M. Tondelier, P. Piret)



# Propreté urbaine

## 80.000 €

→ Acquisition d'une laveuse de trottoirs, d'un véhicule Goupil et d'une benne propreté



**31** voix  
**POUR**  
Groupe majoritaire



**4** ABSTENTIONS  
(I. Taourit, A. Gack, M. Tondelier, P. Piret)

# Travaux dans les quartiers

## 5.688.670 €

Les chantiers de rénovation des voiries se multiplient à Hénin-Beaumont. Cette année, en plus de la Cité des Bouviers et du début de la rénovation de la ZAC, la Ville continue sa politique de rénovation des voiries et d'enfouissement des réseaux. Hénin-Beaumont aménage et embellit toujours plus ses quartiers !

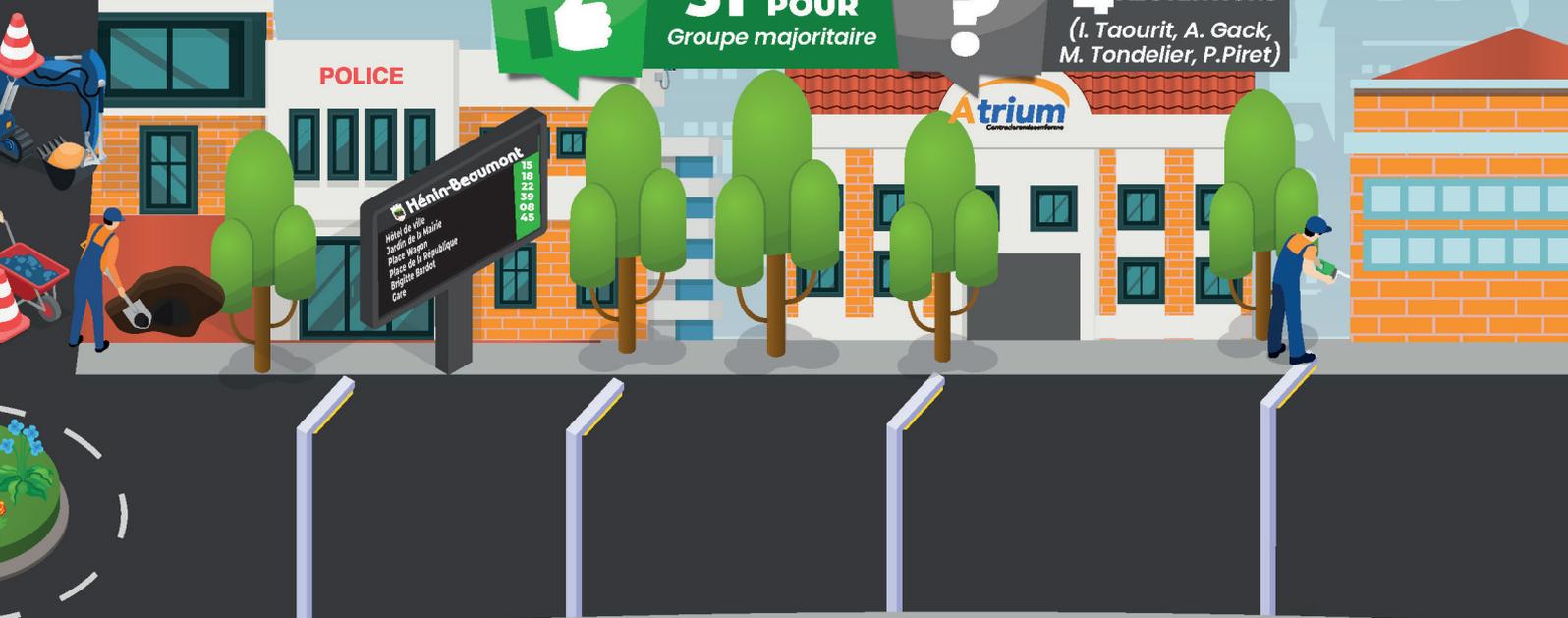
- Rénovation des voiries et enfouissement des réseaux de la Cité des Bouviers
- Début du chantier de rénovation de la ZAC des Deux-Villes
- Rénovation du parvis du Commissariat
- Réfection et / ou création de trottoirs
- Réfection de la chaussée Bd Alexandre Dumas
- Rénovation complète des rues Diderot, Voltaire et de l'Egalité (enfouissement des réseaux, rénovation trottoirs et voirie)
- Fin des aménagements du boulevard Piette
- Acquisition de signalétique routière
- Création d'un sanitaire au parc public
- Achat de nouvelles décorations de Noël
- Remplacement des feux tricolores au Carrefour de la rue Pasteur et du Bd du Maréchal Juin
- Fin des aménagements de la gare



**31** voix  
**POUR**  
Groupe majoritaire



**4** ABSTENTIONS  
(I. Taourit, A. Gack, M. Tondelier, P. Piret)



# Ville-jardin

Le projet Ville-jardin s'intensifie et cette année, les Héninois et Beaumontois pourront profiter de nouveaux îlots de verdure. Le site de l'ancienne école de musique de la Cité Foch va se transformer en jardin verdoyant pour le plus grand bonheur des habitants de la cité classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO

- Création d'un jardin à la Cité Foch (études)
- Acquisition de mobilier pour la Place Jean Jaurès
- Création d'un escalier au Terril du pommier
- Aménagement d'un îlot de verdure dans la rue Hénocq
- Acquisition de mobilier urbain
- Achat de fleurs, jardinières et arbres
- Conception de mares au Terril Jean Macé
- Plantation d'arbres rue Pierre Brossolette
- Aménagement du rond-point (Brossolette Margodillots)

## Bâtiments communaux

# 782 800 €

Entretenir régulièrement son patrimoine immobilier, c'est agir en élu responsable. Les travaux de rénovation sont réalisés souvent de manière préventive afin d'éviter des interventions curatives bien plus coûteuses pour le contribuable.

- Rénovation de la Mairie de Beaumont (thermique/esthétique et acquisition de mobilier)
- Rénovation des murs de l'escalier menant aux Salons d'honneur
- Rénovation de la façade du Colysée
- Remplacement de la toiture de la Salle Léon Jouhaux
- Réfection partielle de la toiture du Relais nature
- Réhabilitation des étages de l'Espace Lumière
- Sonorisation d'une salle de réunion à la Maison des associations



**31 VOIX POUR**  
Groupe majoritaire



**4 ABSTENTIONS**  
(I. Taourit, A. Gack, M. Tondehier, P. Piret)



620.840 €



**31 voix POUR**  
Groupe majoritaire



**1 voix CONTRE**  
P. Piret



**3 ABSTENTIONS**  
I. Taourit, A. Gack  
M. Tondelier

DOSSIER

Cité Foch

Sport

450.450 €

Cette année, en plus de la piscine et de la salle polyvalente, près d'un demi-million d'euros seront dédiés aux structures sportives. Ville active et sportive désignée base d'entraînement pour les Jeux Olympiques 2024, Hénin-Beaumont modernise ses équipements.

- ➔ Réfection de la toiture de la Salle Lelaure
- ➔ Réfection des vestiaires du Stade Delabre
- ➔ Achat de matériel pour le service Espaces verts des sports
- ➔ Acquisition de dalles de protection pour la salle Wilquin



**31 voix POUR**  
Groupe majoritaire



**4 ABSTENTIONS**  
(I. Taourit, A. Gack,  
M. Tondelier, P. Piret)

ESPACE FRANCOIS MITTERRAND

Active & Sportive

Active & Sportive

Active & Sportive

# Le renouveau du Village de Beaumont



J'ai souhaité faire de notre village de Beaumont une priorité municipale pour les années à venir. En concertation avec mon équipe et les services de la Ville, nous avons mis au point un plan pluriannuel d'investissement qui vise à rénover Beaumont.

Préservation du patrimoine, rénovation des voiries, réfection de la mairie annexe, création d'un restaurant scolaire à l'école Blum... Durant les 4 années à venir, nous consacrerons notre énergie à impulser une nouvelle vie à notre village.

Coûteux mais nécessaires afin de redonner un nouveau souffle à notre authentique village, les premiers coups de pelle devraient débiter cette année. En plus de ces grandes orientations, nous poursuivrons les actions du quotidien pour lesquelles nous sommes engagés depuis 2014. Je vous laisse prendre connaissance des futurs changements à venir

**Steeve Briois,  
Votre Maire**

## TRANQUILLITÉ ROUTIÈRE

*Assurer la sécurité de tous*



En plus de l'interdiction de traverser pour les poids-lourds, le village de Beaumont s'est doté d'une zone 30 sur l'ensemble de la rue Saint-Martin.

Cette mesure vise à faire ralentir drastiquement les automobilistes qui traversent Beaumont.

La Police municipale opère quotidiennement des contrôles de vitesse et veille au respect de l'interdiction de circulation des poids lourds sur cet axe.

## VIE ECONOMIQUE

# Acheter local au marché fermier

En complément de ce plan d'investissement massif, le centre du village de Beaumont se redynamise. En effet, depuis l'arrivée du printemps le 20 mars dernier, les Beaumontoises et les Beaumontois peuvent profiter d'un marché alimentaire qui s'installe un dimanche sur deux sur la Place Limousin.

Organisé par l'Union des commerçants d'Hénin-Beaumont, avec le soutien de la Ville, le marché comprend une dizaine de producteurs et de commerçants locaux qui ont déjà su trouver leur public.

Les commerçants et la Municipalité vous donnent rendez-vous les dimanches 3 et 17 avril pour (re)découvrir ce nouveau marché !



## SENSIBILISATION À LA NATURE



Lieu incontournable du village de Beaumont, la ferme pédagogique municipale accueille régulièrement les élèves de la ville pour les initier à la nature.

Des efforts matériels sont réalisés depuis de nombreuses années par la Municipalité afin de faire de cet endroit un lieu ressource pour les écoles, les collèges, les centres de loisirs mais aussi les Instituts médico-éducatifs de la ville ! De plus, le relais nature dispose, depuis l'an dernier, d'un verger planté par les enfants.

## VILLE-JARDIN

# Poursuivre le verdissement

Le Village de Beaumont bénéficie de la politique « Ville-jardin » impulsée par Monsieur le Maire depuis le début de son deuxième mandat. En plus de la zone nature installée à Beaumont, des dizaines d'arbres ont été plantés sur le site de l'ancienne gare de Beaumont par les Services municipaux, accompagnés par les enfants des écoles d'Hénin-Beaumont.

## FESTIVITÉS

# S'amuser à Beaumont



2022 signe le retour des grands rendez-vous festifs à Beaumont. Fin mai, la Municipalité vous invite à participer à Beaumont en fête. Course cycliste, marché aux puces, ducasse... de nombreuses activités pour toute la famille vous attendent !

En juin, les Médiévales vous feront retourner au Moyen-âge. Rendez-vous à l'ancienne gare de Beaumont !



# 2022-2026 : Un plan pluri pour le **renouveau de Beaumont**

## 2022

### Démarrage des travaux de rénovation de la Mairie de Beaumont

Les travaux de rénovation de la mairie débutent. Une rénovation thermique, le remplacement des menuiseries et la création d'un sas vitré sont prévus. Une rampe d'accès PMR sera également installée.

### Rénovation du monument aux morts

Cette restauration permettra la rénovation et la mise en peinture de la statue du soldat, mais également des gravures et de la stèle sur laquelle le monument repose.

### Début des travaux de réfection de l'Eglise

Cette année, les travaux de rénovation de l'extérieur de l'Eglise débuteront. Ils se poursuivront en 2023.

## 2023 > 2026

### Poursuite des travaux de réfection de l'Eglise

La rénovation de l'intérieur et de l'extérieur de l'église se poursuivra.

### Ecole Léon Blum

L'école Léon Blum connaîtra également de nombreux travaux :

- mise en conformité électrique ;
- rénovation de la toiture ;
- création d'un restaurant scolaire.

### Agrandissement du cimetière

Les études hydrologiques prévues marqueront le début de l'extension du cimetière actuel.

### Rénovation Rue Saint-Martin

Des études seront menées pour débuter l'enfouissement des trottoirs, la reprise des trottoirs existants et de la chaussée. **Le projet de la voirie sera pris en compte par le Département.**

### Maison des sociétés patriotiques

Remplacement des menuiseries



# Pluriannuel d'investissement

## Beaumont



### Réfection de la rue Henri Caupin

Travaux prévus afin de moderniser les réseaux, d'améliorer le stationnement, et de créer une zone piétonne. La réfection est en charge par la Commune.

### Réfection de la rue Henri Caupin

La rue Henri Caupin bénéficiera d'une rénovation en profondeur :

- mise en place d'un sens unique ;
- enfouissement des réseaux ;
- élargissement d'un trottoir ;
- remplacement de la clôture en briques par une clôture végétale ;
- création d'une piste cyclable.

### Rénovation de l'ancien Proxi

L'ancienne supérette de Beaumont a été rachetée par la Commune à la fin de l'année 2020. D'importants travaux indispensables sont en cours de réalisation afin d'y accueillir un nouveau commerce.

### Rénovation de la Place Limousin

La place sera intégralement reconfigurée.

### Réfection de la Salle Debeyre

Durant ce plan pluriannuel d'investissement, la Salle Debeyre connaîtra une seconde jeunesse grâce à une réfection complète.

### Enfouissement des réseaux

Des travaux concernant l'enfouissement des réseaux sont prévues sur les rues Charles Fontaine, Louis Bonnet et Eugène Thomas ...)



# Cérémonie de la citoyenneté



Le 12 mars dernier, Monsieur le Maire accueillait, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville, les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales.

Lors de cette cérémonie citoyenne, une cinquantaine de jeunes Héninois et Beaumontois se sont vu remettre leur carte d'électeur, par les élus de la majorité municipale.

Prochains rendez-vous électoraux pour ces jeunes femmes et ces jeunes hommes, les dimanches 10 et 24 avril 2022.

# Cérémonie de la catastrophe des mines de Courrières



Le 10 mars dernier, la cérémonie du 116<sup>e</sup> anniversaire de la Catastrophe des mines de Courrières s'est tenue au cimetière centre en présence de Monsieur le Maire et des élus municipaux, des représentants des sociétés patriotiques, d'Hennium ainsi que du Conseil municipal des enfants et des habitants d'Hénin-Beaumont.

Le 10 mars 1906, 1099 mineurs, dont beaucoup de personnes de moins de 18 ans, ont perdu la vie.

Après les traditionnels dépôts de gerbes et l'allocution de Monsieur le Maire, les participants étaient invités à se rendre dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville afin d'assister à une conférence de Georges Bétrémieux.

# 70 ans d'amour

## pour les époux Mascarte



Le 26 février dernier, Monsieur le Maire a accueilli, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville, les époux Mascarte, venus renouveler leurs consentements échangés en ce même lieu 70 ans auparavant. C'est la première fois, depuis son arrivée aux fonctions de Maire, que Steeve Briois a le privilège de célébrer une cérémonie de Noces de Platine.

Revenons un peu sur ces 70 ans de mariage. Le 1<sup>er</sup> mars 1952, soit 4 ans après leur rencontre, Ernestine et Julien se sont dit « Oui ». Un nouveau foyer s'est donc constitué à Henin-Liétard suite à une rencontre déterminante au cinéma « Le Capitole » en 1948. Tous deux enfants du pays, nés à Henin-Liétard l'un comme l'autre, ils ont connu 14 Maires avant M. Briois et 13 Présidents de la République !

Un parcours professionnel intense : Julien est devenu mineur à Sainte-Henriette, puis à la Fosse 6 de

Fouquières-lès-Lens, à la Fosse 9 d'Harnes avant de finir sa carrière à la Fosse 3 de Méricourt. Ernestine a, quant à elle, travaillé 7 ans à la filature de Seclin avant de décider de se consacrer exclusivement à l'éducation de ses 3 enfants, puis de ses 8 petits-enfants et enfin de ses 5 arrière petits-enfants.

C'est bien l'amour le fil rouge de cette si belle et si longue union. D'ailleurs quand on demande à Monsieur Mascarte quel est son meilleur souvenir, il n'hésite pas à répondre qu'après les naissances qui ont ponctué la vie de la famille, c'est bien la montée des marches de la Mairie qui a suscité sa plus grande émotion.

Monsieur le Maire renouvelle ses félicitations aux époux Mascarte pour ces 70 années de mariage !

## L'État-civil

### du mois de février 2022

#### Mariages :

La municipalité leur présente ses félicitations

Gregory FLAUS et Christelle OSSENDORFF ; Dimitri BEAUGRAND et Rémi DEFACHELLES ; Lydie TOURY et Steed VALEMBOS ; Hakima DOUADI et Bilâl SAID ; Julie DELECOURT et Sébastien DENUX.

#### Décès :

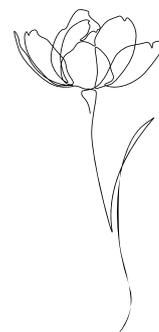
La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Louissette BALHAND ; Marcelle BAUDE ; Tommaso BIANCO ; Dominique BOUCHAIN ; Marguerite BRAUN ; Christine BRENSKI ; Francis BRUZI ; Odette BUISINE ; Mauricette BUSQUET ; André CAPRON ; Jean-Claude CARPENTIER ; Daniel CRELEUX ; Anne-Marie DAVID ; René DEBEAUPUIS ; Dominique DECAMP ; Marie-Madeleine DEGALLAIX ; Raymond DELETTRE ; Hubert DELFORGE ; Marcel DUCROCQ ; Emilia DUDA ; Léon DUPRE ; Odette DRANSART ; Madeleine ELUECQUE ; André ERNESTES ; Bernard FAUCHOIS ; Francine FLOCHIN ; Hélène FRACKOWIAK ; Edith GARNIER ; Chantal GREVET ; Martine HIEST ; Jean-Paul HUGOT ; Daniel JEANJEAN ; Laurent KAROLEWSKI ; André KONZOLA ; Ali LAKSIKISSE ; François LAMEYRE ; Colette LEFEBVRE ; Michel LEROY ; Claude L'HUILLIER ; Francine LOUBRY ; Geneviève MARIAGÉ ; Joseph MENNTRIETRIER ; Bernadette MICHEL ; Antonina MOS ; Martine MOUQUET ; Gladine NOTHEAUX ; Martha NOWAK ; Ginette OBERT ; Jacqueline PETIT ; Marie-Jeanne PUZIO ; Paul REFORMAT ; Christiane REGNIER ; Caty SOWINSKI ; Clara STREHLE ; Jean TOH ; Nadeige VANDERVEKEN ; Charline VANDEVOIR ; Josette VANHERREWEGHE ; Roçier VANTOMME ; Jacqueline VASSEUR ; Charlotte VAST ; Christiane VINCENT ; Martha ZAJAKALA.

#### Naissances :

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Nélia AUTEM ; Léonie BLONDEAU ; Safia BOUKHRISS DEWULF ; Keyden BOULIEZ ; Meenzo CALLEWAERT ; Mënziya CARON ; Ambre DA SILVA ; Marwane DJOUDER ; Myliana STRAZER DEMEURISSE ; Aurélia TADDEI ; Keizo VASSEUR.



## Les Poètes célèbrent l'Amour

L'amour est une source inépuisable d'inspiration pour les écrivains. Si vous souhaitez explorer ce thème universel, la médiathèque vous propose différentes anthologies de poésies à lire ou à écouter. En voici deux particulièrement séduisantes :

*Les plus beaux poèmes d'amour* mis en images par Gabriel Lefebvre aux éditions La Renaissance du livre.

*Cent poèmes d'amour pour un siècle nouveau* aux éditions Omnibus.

## *Lux in tenebris* : plongez dans un thriller / BD médiéval !



Qui est le coupable ? Du 2 au 23 avril, venez découvrir l'exposition interactive *Lux in tenebris* à la médiathèque municipale.

Vous avez aimé *Le Nom de la Rose* ? Vous adorerez *Lux in tenebris*. Vous voilà propulsé dans un thriller médiéval dont vous êtes le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous sillonnez le village et déambulez d'un panneau à l'autre à la recherche des indices pour confondre le meurtrier.

A partir de 12 ans, sur réservation soit par mail [mhb@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:mhb@mairie-heninbeaumont.fr) ou par téléphone au 03 21 13 82 50. Du mardi au samedi aux horaires d'ouverture de la médiathèque municipale. Durée : 1 h (exposition prêtée par la Médiathèque du Pas-de-Calais)

# Le Printemps des poètes

C'est dans le cadre feutré et élégant des Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville que M. Jean-Paul Schintu accompagné de Mme Anne Lacapelain, saxophoniste, a mis la poésie et l'amour à l'honneur avec *l'Amour à travers nos poètes de Ronsard à Prévert* ce vendredi 18 mars.

Dans un florilège amoureux, les deux artistes nous ont conviés à une balade au sein de nos plus beaux textes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles.

Vous étiez venus nombreux pour ce deuxième rendez-vous poétique. Il y en aura bien entendu un prochain en 2023.



## Eglise lancem



22/03/22

Etudes

Lancement des diagnostics et prélèvements

Restitution et rédaction du cahier des charges

Travaux

# Escapade

Demandez le programme !



**STEVENSONGS**  
(Compagnie BVZK)  
Vendredi 8 avril à 20 h  
Théâtre musical

Voyages vers de lointaines contrées  
Robert Louis Stevenson était un écrivain-voyageur. Né en 1850, il s'éteint à l'âge de 44 ans à Vailima, dans les îles Samoa, peu après avoir reçu des habitants le nom de Tusitala, « le conteur d'histoires ». Auteur à l'origine d'œuvres emblématiques qui ont nourri nos imaginaires telles que L'Île au Trésor et L'étrange cas du Docteur Jekyll et de M. Hyde. Après avoir mis en musique une série de poèmes et quelques-uns des plus beaux écrits de Stevenson, Fergessen et Nora Granovsky, qui les rejoint à la mise en scène, ont imaginé Stevensongs, un spectacle où la musique nous transporte dans l'imaginaire fantasmagorique de l'auteur. Une chambre d'écho où résonnent, en français comme en anglais, les mots de Robert Louis Stevenson.



**501 BLUES**  
(L'ENVOL)  
Jeudi 28 avril à 20 h  
Arts et Transformation Sociale

Un passé pour construire son futur  
La première fois, c'était en 2001, et elles étaient cinq. Cinq ouvrières parmi les 541 personnes licenciées suite à la délocalisation de l'usine Levi's de La Bassée.  
Cinq amateurs qui ont osé monter sur scène pour raconter leur histoire...  
Une « petite » histoire qui, on le sait avec le recul, symbolise un mouvement désormais massif de délocalisations d'usines. Aujourd'hui, à l'invitation du metteur en scène Bruno Lajara, elles remontent sur les planches, avec cette envie restée intacte : évoquer leurs vies avec des mots simples et justes. Et un but : transmettre le passé pour mieux construire l'avenir.  
Un spectacle plus que jamais nécessaire aujourd'hui.

## se Saint-Martin : ent de la rénovation intérieure

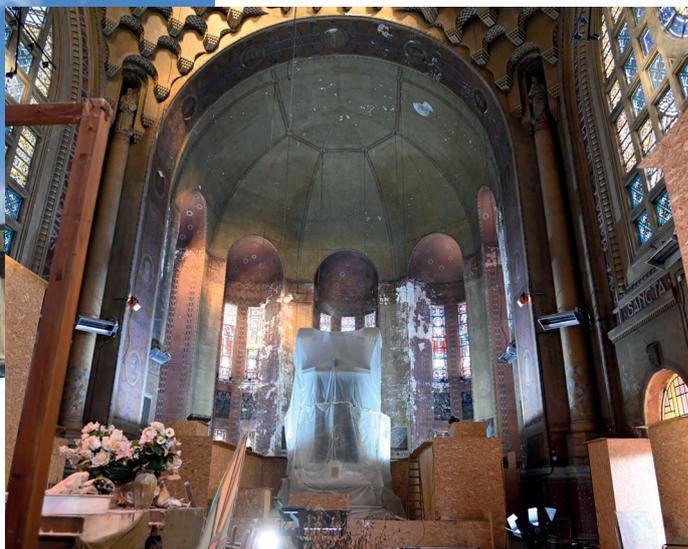
**Ce 4 février dernier, en mairie, a été donné le point de départ de la dernière phase de la longue et minutieuse rénovation de l'Eglise Saint-Martin d'Hénin-Beaumont, initiée dès le début du dernier mandat.**

Notre église, abandonnée à son triste sort depuis de trop nombreuses années, a déjà été largement restaurée dans son coffrage extérieur. Reste l'ensemble de la rénovation intérieure à finaliser afin de pouvoir envisager une réouverture au public avant la fin du présent mandat.

C'est l'agence Nathalie T'KINT, architecte du patrimoine installée à Lille, qui a été choisie pour conduire l'ensemble des travaux de rénovation. Une agence extrêmement respectueuse du lieu et de son histoire.

Afin de rendre l'Eglise Saint-Martin à sa vocation culturelle tout en apportant une dimension culturelle, la Ville a souhaité faire place dans son comité de pilotage à la paroisse et au service artistique et patrimonial du Diocèse, au Conseil Départemental du Pas-de-Calais, à la Région Hauts-de-France et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Nous vous informerons naturellement de la progression des travaux.

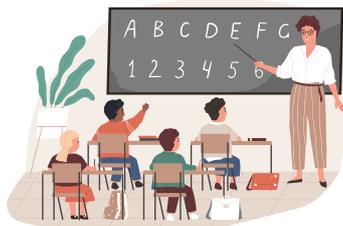






Les jonquilles fleurissent en ce début de printemps au pied du martin-pêcheur, sculpté le 15 octobre 2017 par Michel Cabusa et situé au Parc public Elie Gruyelle.

## Inscriptions



### À l'école

Les inscriptions se poursuivent jusqu'au vendredi 8 avril 2022 dernier délai.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au Service Éducation-Jeunesse.

Ils sont également téléchargeables :

- sur le Portail Famille
- sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont

Pièces à joindre au dossier :

- Photocopie du ou des livret(s) de famille complet(s)
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Si un jugement a été rendu, joindre la copie complète de celui-ci.

### Aux activités périscolaires

Pour bénéficier des activités périscolaires (restauration scolaire, garderie et centre du mercredi), il est obligatoire de compléter un Dossier Famille pour chaque enfant.

Ce dossier sera disponible dès le mois de mai pour la rentrée 2022 au Service Éducation-Jeunesse, sur le Portail Famille et sur le site de la Mairie d'Hénin Beaumont.

La cantine et le centre du mercredi fonctionnent sur réservation préalable. Les réservations ou modifications sont à effectuer **avant le jeudi 23 h 59 pour la semaine suivante** via le « Portail famille » par le biais de l'espace citoyen ou avant 17 h 30 au guichet du Service Éducation - Jeunesse.

Il est toujours possible d'anticiper une inscription au mois ou à l'année.

En cas de présence non réservée dans les délais impartis, le repas consommé sera facturé au tarif majoré.

**Service Education-Jeunesse**  
**Pôle Social et Familial**  
 143 avenue des fusillés,  
 62110 Hénin-Beaumont

Ouvert du lundi au vendredi de  
 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

## Le carnaval dans les écoles

Qui dit mardi gras, dit forcément carnaval. Les enfants des écoles de la ville se sont prêtés au jeu, tous ont sorti leur plus beau costume. Entre super-héros, princesses, personnages de dessins animés et de films, les enfants ont apprécié leur journée.



AVEC LA PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE DE  
MALIKA MENARD MISS FRANCE 2010



Miss  
HÉNINOIS 2022

SAMEDI 30 AVRIL 2022

ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND, SALLE WILQUIN  
RUE RENÉ CASSIN 62110 HÉNIN-BEAUMONT

- 20H30 -

OUVERTURE DES PORTES 19H00

TARIFS PRÉVENTES : ADULTE 10€ | ENFANT - 10 ANS 5€

TARIFS : ADULTES 12€ | ENFANTS - 10 ANS 6€

RÉSERVATION DES PLACES :

03.21.74.87.27

MANIFESTATIONS@MAIRIE-HENINBEAUMONT.FR

VIP

TABLE 8 PERSONNES  
BOUTEILLE DE CHAMPAGNE  
160€

ÉLECTION QUALIFICATIVE POUR  Nord-Pas-de-Calais 2022

LES MESURES SANITAIRES SERONT CELLES EN VIGUEUR À LA DATE DE L'ÉVÈNEMENT



Hélin-Beaumont



KIABI  
la mode à petits prix

MAUBOUSSIN  
X



## Marche nordique



Chaque mercredi à 10 h, rejoignez-nous pour une randonnée/marche nordique.

Retrouvez ci-dessous vos prochains rendez-vous :

**Mercredi 6 avril 2022**  
départ du Stade Limousin

**Mercredi 13 avril 2022**  
départ de l'Ecole Guy Mollet

**Mercredi 20 avril 2022**  
départ du stade Delmotte

**Mercredi 27 avril 2022**  
départ de l'Espace François Mitterrand

## Jeux régionaux de l'avenir handisport



La commune d'Hénin-Beaumont accueille du lundi 11 au mercredi 13 avril 2022 les Jeux régionaux de l'avenir Handisport, organisés par le Comité régional Handisport, à l'Espace François Mitterrand.

Une cinquantaine d'athlètes sont attendus pour disputer les différentes épreuves.

Depuis le début de l'année, la municipalité, par le biais du service des Sports et en collaboration avec les différentes associations sportives de la ville, vous propose de découvrir chaque mois une nouvelle discipline et donc une nouvelle association sportive héninoise.

Le mois dernier, vous avez été nombreux à vous rendre à l'initiation à l'escrime dispensée par le cercle d'escrime héninois, au sein de la salle d'armes située à l'Atrium.

Vous n'avez pas pu assister à l'événement et vous souhaitez découvrir l'escrime ? N'hésitez pas à contacter le cercle d'escrime héninois

**75 Avenue des Fusillés,  
62110 Hénin-Beaumont  
03 21 49 76 74**



## Mars bleu

tous mobilisés contre le cancer colorectal

**Dans le cadre de Mars bleu, le mois de sensibilisation au cancer colorectal, la Ville d'Hénin-Beaumont associée à l'Atrium, la Polyclinique et l'association Les Mustangs, a proposé une soirée caritative et sportive.**

Le 4 mars, de nombreux sportifs se sont retrouvés à l'Espace François Mitterrand pour une séance de cardio et de renforcement musculaire. Les fonds récoltés lors de cet événement solidaire ont intégralement été reversés à la salle de soins support « La Parenthèse » située au sein de la Polyclinique d'Hénin-Beaumont.

Une fois de plus, les Héninois et Beaumontois ont prouvé qu'ils avaient un grand cœur !



# A la découverte des sports héninois



## Prochain rendez-vous :

Le Club de Triathlon Henin Endurance Team, vous attend le mardi 5 avril 2022 sur la piste de l'Espace François Mitterrand à 19 h afin d'effectuer une sortie de course à pied de 5 à 10 km ou simplement pour échanger sur « Les disciplines enchaînées » comme le Triathlon mais aussi le Duathlon, l'Aquathlon, le Bike & Run ...

# Top 12 de gymnastique Une belle victoire pour Hénin-Beaumont

tal



Face à « l'armada de Beaucaire », le club d'Hénin Gym l'emporte ! Le samedi 26 mars se déroulait le Top 12 de gymnastique à la salle Louis LELAURE qui a vu s'affronter le très réputé club de Beaucaire, Gym flip, et le club d'Hénin-Beaumont, Hénin Gym.

Malgré les nombreuses sportives de haut niveau que compose le club de Beaucaire, les Héninoises ont su faire preuve d'une combativité à toute épreuve.

Une combativité et une opiniâtreté qui a payé et qui les ont amenées vers la victoire.

Laurent Brice, adjoint au maire délégué aux sports, Stephanie Khe-dim et Dorian Damiens, conseillers municipaux étaient présents pour soutenir nos sportives.

Félicitations à nos gymnastes Héninoises !



# Avec la Carte Seniors, cumulez des avantages chez vo

Un nouvel outil à destination des habitants d'Hénin-Beaumont âgés de 65 ans et plus ! Le CCAS d'Hénin-Beaumont a décidé de créer un dispositif ayant pour but de favoriser l'accès des personnes de plus de 65 ans aux activités municipales.

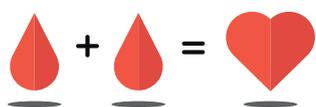
Ce dispositif prend la forme d'un fichier sur lequel les personnes désireuses d'y figurer doivent s'inscrire, la Carte Seniors.

Si vous souhaitez figurer sur ce fichier, rien de plus simple, il suffit de vous rendre à l'accueil du CCAS, 143 avenue des Fusillés, à partir du 15 avril prochain, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ainsi que d'une photo d'identité récente. Une carte vous sera délivrée.

Vous pourrez recevoir très prochainement de nombreuses informations municipales et profiter d'offres chez les commerçants locaux partenaires.



## Don du sang



L'établissement français du sang organise ses prochaines collectes :

**Mardi 12 avril 2022 – Salle Prévert**

De 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h

**Mardi 10 mai 2022 – Salle Prévert**

De 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

## Collecte pour les chats libres de la ville



La municipalité, par le biais du service de la protection animale, organise chaque 1er mercredi du mois une collecte de nourriture et de couvertures, à destination des chats libres de la ville.

Vos prochains rendez-vous :  
Mercredis 6 avril et 4 mai 2022 de 14 h à 19 h, 8 rue Voltaire, à côté de l'Hôtel de ville.

# La solidarité s'exprime à Hénin-Beaumont :

## Un premier convoi parti pour l'Ukraine

La Ville d'Hénin-Beaumont a souhaité participer activement à l'effort de solidarité initié dans de nombreuses villes dans le monde en faveur du peuple ukrainien.

Hénin-Beaumont a donc ouvert un point de dons au sein de Pôle social et familial afin de recueillir des vêtements mais également des denrées alimentaires.

Vous avez été extrêmement nombreux à répondre favorablement à cette initiative.

Un premier convoi de 44 tonnes est parti, le vendredi 11 mars, en direction de Przemysl, en Pologne.

De plus la ville a voté, lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril, une subvention de 10 000 € à la ville de Konin, en faveur de la population ukrainienne.





# Santé

## protéger, alerter, secourir



À la maison, au travail ou sur la route, des accidents surviennent au quotidien. Le temps que les secours arrivent, vous pouvez éviter qu'une situation s'aggrave.

En 2019 la Croix-Rouge Française estime que 29% de la population a suivi une formation aux gestes de premiers secours. 20 000 vies pourraient être sauvées chaque année si tous les Français étaient formés à ces gestes.

### 1 - Sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées

- Évaluer les conditions de sécurité et vérifier qu'il n'existe aucun danger supplémentaire (circulation, incendie, électricité...).
- Approcher le lieu de l'accident uniquement si cela ne présente aucun risque pour vous. Dans la mesure du possible, assurer la sécurité des victimes et des autres personnes présentes.
- Si la situation est dangereuse et si vous ne pouvez agir sans prendre de risque, alertez les services d'urgence. Établissez un périmètre de sécurité autour du lieu de l'accident en attendant l'arrivée des secours.

### 2 - Évaluer l'état de la victime

Dans un premier temps, il est important de vous présenter à la victime et d'expliquer ce que vous allez faire pour lui venir en aide en toute sécurité afin de la rassurer. Quand vous êtes auprès de la victime, il faut évaluer sa respiration, sa conscience et repérer d'éventuels saignements. Répétez cette opération autant de fois qu'il y a de victimes.

### 3 - Demander de l'aide

Numéros à retenir :

**112** : Numéro d'appel d'urgence européen

**15** : SAMU

**18** : Sapeurs-pompiers

**17** : Police-secours

**03 21 74 87 33** : Police Municipale

**115** : Numéro d'urgences sociales

**114** : Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Vous allez transmettre différentes informations aux services d'urgence :

- Le numéro de téléphone d'où vous appelez
- Vos nom et prénom
- La nature du problème
- Les risques éventuels (incendie, accident ...)
- La localisation précise de l'évènement
- Le nombre de personnes concernées
- L'état de chaque victime
- Les premières mesures prises

Vous devez répondre aux questions et raccrocher uniquement si on vous le demande. Le service d'urgence va vous guider dans la réalisation des premiers gestes

### 4 - Effectuer les gestes qui vous ont été expliqués au téléphone



# Reprise de la collecte des déchets verts à domicile

Avec le réveil de la végétation, l'activité de tonte et de taille dans les jardins va reprendre et avec elle la production de déchets verts dont la collecte à domicile est assurée chaque année par la Communauté d'Agglomération Henin-Carvin.

## Le compostage à domicile : une solution pour limiter la production de déchets

Nous produisons tous une quantité de déchets. Si certains déchets peuvent faire l'objet d'un recyclage, il n'en reste pas moins que leur collecte et leur traitement représentent non seulement une dépense pour la collectivité et donc pour les citoyens, mais également un coût énergétique qui a un impact sur l'environnement.

Le compostage à domicile est l'une des solutions à l'enlèvement de certains déchets. Le SYMEVAD, (SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets), organisera, en partenariat avec la ville d'Hénin-Beaumont, une opération destinée à promouvoir l'utilisation des composteurs.



**Une réunion publique  
aura lieu le 28 avril à  
18 h 30 à la salle Prévert,  
rue Prévert.**

Lors de cette rencontre, un représentant du SYMEVAD expliquera la technique du compostage, le montage du composteur, la manière de l'alimenter en matière organique et les bonnes pratiques d'utilisation du compost. Au terme de cette réunion, les participants pourront bénéficier gracieusement d'un composteur, à raison d'un équipement par foyer.

*Si vous êtes intéressé par cette technique de valorisation des déchets et que vous souhaitez participer à cette réunion, il suffit de vous inscrire en contactant le SYMEVAD au n° 03 21 74 35 99, ou en complétant le formulaire d'inscription sur le site internet [www.symevad.org](http://www.symevad.org), rubrique « passez au compostage à domicile ».*



### Faciliter le ramassage :

- Placer les déchets de tonte dans des sacs en respectant un poids raisonnable.
- Réaliser, avec les branches d'un diamètre maximal de 10 cm, des fagots d'une longueur maximale de 1,20m. Les fagots ne doivent pas être liés avec du fil de fer ; il convient d'utiliser plutôt une cordelette.
- Disposer les sacs sur le trottoir, à la fin de la journée précédant le jour de collecte en veillant à limiter la gêne pour la circulation des piétons et placer un récipient rigide afin que les agents puissent y déposer les sacs vidés, pour éviter qu'ils s'envolent sur la voie publique.

La déchèterie située rue Pierre Brossolette, (à côté du stade Delmotte), vous permet également de déposer un volume de déchets verts plus important.

La collecte des déchets sera désormais effectuée d'avril à novembre, non plus toutes les semaines, mais tous les 15 jours.

La CAHC a défini deux secteurs d'intervention pour la ville d'Hénin-Beaumont. La collecte débutera le 7 avril pour le secteur n°2 et le 8 avril pour le secteur n°1. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la CAHC : <https://agglo-henincarvin.fr/>

**Rappel :** le brûlage des végétaux, ou de tout autre déchet, est interdit par le Règlement Sanitaire du Département du Pas-de-Calais.

# Travaux :

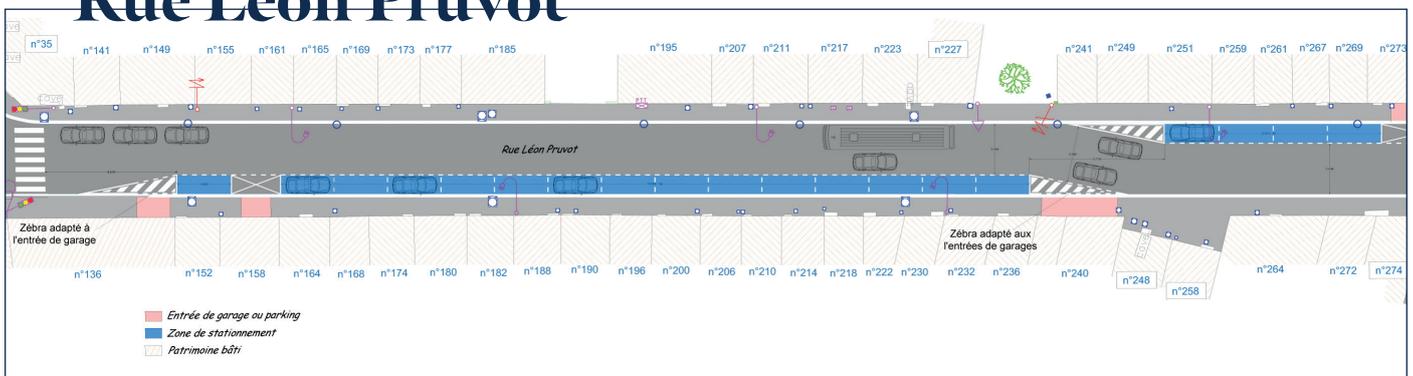
## nouveaux aménagements pour réduire la vitesse des véhicules



Les études portant sur l'installation de dispositifs visant à réduire la vitesse des véhicules dans certaines voies se poursuivent.

En avril, le service Voirie interviendra dans les rues Léon Pruvot, Miroslaw Holler et dans l'avenue de la Polonia.

## Rue Léon Pruvot



Un dispositif en chicanes sera mis en œuvre afin d'inciter les automobilistes à ralentir sur la portion de voie comprise entre la rue Octave Legrand et le boulevard John Fitzgerald Kennedy.

Cet aménagement aura pour effet une modification des conditions de stationnement des véhicules dans ce tronçon de la rue Léon Pruvot. Le stationnement alterné actuellement en vigueur laissera la place à des emplacements de stationnement qui seront matérialisés au sol de part et d'autre de la chaussée afin d'optimiser le nombre de places. 15 places seront disposées du côté pair et 15 du côté impair, dont un emplacement PMR. Par ailleurs, des sas pour les vélos seront aménagés au niveau des feux tricolores.

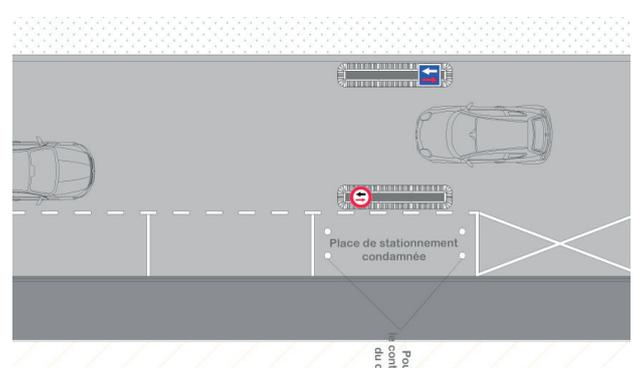
## Rue Miroslaw Holler



4 îlots disposés en chicane seront installés dans cette rue, de part et d'autre de l'intersection avec l'avenue de la Polonia.

Ce dispositif réduisant la largeur de la chaussée, la circulation des véhicules s'effectuera selon un régime de priorité.

## Avenue de la Polonia



Deux écluses seront aménagées entre l'intersection avec la rue François Kmiecik et l'intersection avec la rue Frédéric Chopin.

Ces aménagements, qui ont été privilégiés afin de tenir compte des sorties de garages, comprendront également un régime de priorité.



# Fleurissement

## Le printemps est arrivé !

Le printemps est arrivé à Hénin-Beaumont et avec lui les premières fleurs pointent le bout de leur nez. Forte de ses 3 fleurs obtenues lors de la dernière édition du concours des Villes et Villages fleuris, la Municipalité intensifie sa politique de fleurissement afin de rendre toujours plus agréable le cadre de vie de tous !

Nous vous proposons une petit balade au sein de la Ville-jardin !



# Une tournée des chantiers

## afin d'en constater la bonne avancée



**Durant le mois de mars, Monsieur le Maire a entrepris une grande tournée des chantiers en cours afin de constater l'état d'avancement de ces derniers.**

Steeve Briois s'est donc rendu sur le chantier de la piscine où il a pu assister à un point d'étape avec les entreprises missionnées pour la construction de l'équipement. Le chantier avance à un rythme soutenu et devrait encore se poursuivre durant une année.

De nombreux chantiers d'enfouissement des réseaux se déroulent actuellement sur la commune. Les travaux ont donc démarré rue de l'Égalité ainsi que rue Voltaire.



Les travaux de requalification du parc de l'école de Musique en jardin à la Cité Foch avancent. Les travaux de démolition sont achevés et laisseront place prochainement à un lieu végétalisé.

Enfin, Monsieur le Maire a souhaité se rendre à la Cité des Bouviers.

Cette année, la ville consacrera plus de 2,1 millions d'euros pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Enfouissement des réseaux, réfection de la voirie, végétalisation... La Cité des Bouviers change de visage.

Cette tournée permet de constater qu'Hénin-Beaumont s'embellit de jour en jour !

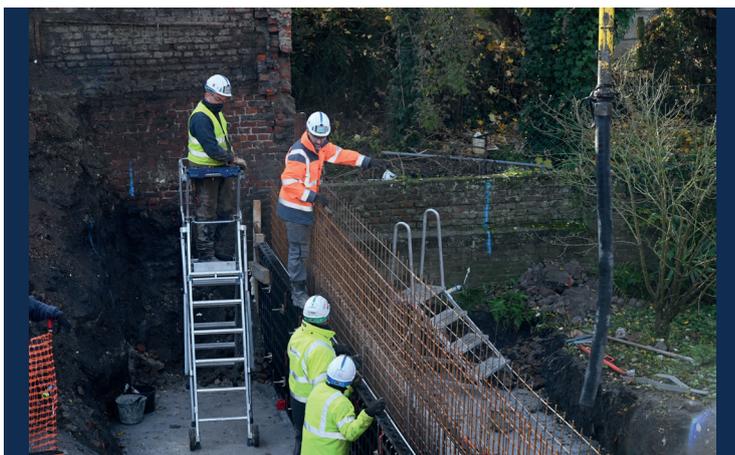
## Un nouveau mur de soutènement

### à l'école Jean-Jacques Rousseau

Afin de sécuriser la cour de l'école Jean-Jacques Rousseau, la Municipalité a entrepris la démolition puis la reconstruction d'un nouveau mur de soutènement.

Suite à de nombreuses infiltrations d'eau constatées et après avoir sécurisé le mur existant, la ville a procédé à une nouvelle réalisation en blocs béton.

Ces travaux étaient nécessaires pour la sécurité de tous.





## Aux délices de Nat

C'est entre la Mairie et la gare que Natacha vous accueille dans son coffee-shop familial, afin de vous proposer le midi ses galettes salées, mais aussi de délicieuses crêpes sucrées, gaufres liégeoises ou bruxelloises (supplément à la demande !) tout au long de la journée.

Vous pourrez également y déguster des milkshakes, des cafés (simple, noisette, vanille), des capuccinos, du latte macchiato ou encore du thé pour accompagner toutes vos envies ! Dès cet été, vous y trouverez également des smoothies, des glaces italiennes et des granités.

C'est l'endroit idéal pour partager des instants en famille ou entre amis en jouant à des jeux de société, mis à disposition. Vous pourrez retomber en enfance avec les petites douceurs sucrées qui vous seront proposées mais également en redécouvrant des jeux comme *Qui est-ce ?*, *Uno*, *Mikado*, *Puissance 4*... Venez vite découvrir cette nouvelle enseigne !

### Aux Délices de Nat

83 rue Paul Vaillant-Couturier  
Ouvert du mardi au samedi  
de 11 h à 18 h  
(horaires susceptibles d'évoluer)



# commerçants



## Milla boutique

C'est un projet familial qui a vu le jour rue Robert Aylé à Hénin-Beaumont : Milla Boutique, tenue par Laurence et Lucie Dmytrow a été inaugurée le 5 février, en présence des adjointes Annie Wannepain, Martine Croquelois et Liliane Petit, accompagnées de la Conseillère municipale Mauricette Quiquempoix. Les deux gérantes vous proposent un large choix de vêtements tendance pour femmes allant, en fonction des modèles, de la taille 34 jusqu'au 56. Elles ont également en stock un large choix de chaussures pour pouvoir passer d'un look décontracté, à un look chic et branché, mais également une jolie gamme de bijoux et accessoires pour agrémenter vos tenues.

Afin de présenter leurs collections, Laurence et Lucie alimentent régulièrement leur page Facebook « Milla boutique Hénin-Beaumont », n'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !

Nouveau ! Votre boutique expédie ses colis dans toute la France, en livraison à domicile, paiement sécurisé avec Paypal.



### Milla Boutique

83 rue Robert Aylé  
Ouvret le lundi de 14 h à 18 h 30  
et du mardi au samedi,  
de 11 h à 12 h et de 14 h à 19 h

# Le fonds de concours vitrines : la Ville continue d'investir pour ses commerçants !



Depuis 2014, la Ville d'Hénin-Beaumont a accompagné financièrement près de 40 commerces dans le cadre de la rénovation de leur vitrine, de leur façade commerciale ou de la pose de leur enseigne, en prenant en charge 50 % du montant hors taxes de leurs dépenses (plafonnée à 3 000 € d'aides maximum). Elle finance également les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à hauteur de 500 €. Au total, depuis la mise en place de ce fonds de concours vitrines, ce sont près de 78 000 € qui ont été investis dans la réfection des façades commerciales et 4 000 € pour la mise en accessibilité, soit une enveloppe de subventions globale de plus de 80 000 € pour les commerçants d'Hénin-Beaumont !

**Pour plus d'informations, contactez le Service Entreprendre au 03 21 74 87 00**

## INFOS PRATIQUES

# Vous allez avoir 16 ans ?

Pensez à votre recensement, c'est indispensable !

**Le recensement citoyen, également appelé recensement militaire, est obligatoire pour tout jeune de 16 ans. Il doit être effectué entre le jour des 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit la date d'anniversaire. Le recensement est obligatoire, l'attestation de recensement sera impérativement à fournir pour passer des examens (baccalauréat par exemple, mais également permis de conduire).**

## Comment faire ?

La démarche en ligne est possible via [service-public.fr](http://service-public.fr), si vous avez la possibilité de numériser vos justificatifs.

Cette démarche est également possible en remplissant le document dédié que vous pouvez trouver sur le site internet de la ville ou disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, accompagné de vos justificatifs, que vous pouvez déposer en mairie directement (service état civil) ou encore renvoyer par courrier (Hôtel de Ville – service Etat Civil – 1 place Jean JAURES – 62110 Hénin-Beaumont), ou par mail ([etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr)).

## Quels justificatifs ?

- carte nationale d'identité du jeune demandeur
- livret de famille des parents

## Quel délai ?

### Nouveauté : délivrance immédiate.

Si la démarche est effectuée en mairie directement, en présentant les documents nécessaires (carte nationale d'identité du jeune demandeur + livret de famille des parents), vous repartirez avec votre attestation de recensement.

Pour les demandes effectuées par courrier, par mail ou via [service-public.fr](http://service-public.fr), le service s'engage à traiter votre demande sous 3 jours ouvrés. L'attestation vous sera alors envoyée par courrier (merci de tenir compte, donc, des délais postaux).

### Précisions utiles :

- Aucun duplicata d'attestation ne pourra vous être délivré
- Vous serez convoqué à la journée de citoyenneté dans un délai d'environ 1 an après l'enregistrement de votre recensement.
- De votre recensement découle votre inscription sur les listes électorales à votre majorité. Pensez donc à faire part de tout changement vous concernant d'ici vos 18 ans.
- Pensez à créer votre compte sur le site dédié (Ma jdc : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>). Ceci vous permettra de communiquer avec votre centre de service national, de télécharger votre convocation à la Journée De Citoyenneté (JDC), ou encore de télécharger votre attestation de présence à la JDC.



# Anticipez !

## CNI et passeport

Le nombre de demandes de carte nationale d'identité et de passeport connaît une hausse importante depuis quelques semaines. Cette augmentation se répercute sur les délais de rendez-vous en mairies, certaines d'entre-elles proposant déjà des rendez-vous à plus de trois mois.

A l'approche des examens scolaires, concours et départs en vacances, la préfecture du Pas-de-Calais invite les usagers à anticiper leurs démarches auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant d'enregistrer les demandes, répertoriées dans la liste en pièce jointe.

Par ailleurs, cette démarche étant déterritorialisée, la préfecture du Pas-de-Calais rappelle que les usagers peuvent se rendre dans n'importe quelle mairie équipée. Les personnes domiciliées près d'un département limitrophe ont également la possibilité d'effectuer cette demande dans une commune voisine de ce département.

Toutes les mairies équipées peuvent donc recevoir en urgence les usagers qui, pour des motifs valables, doivent partir dans de brefs délais.

## — Parrainages civils 2023 : —

### dépôt des dossiers possible depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022

Le parrainage civil, appelé également baptême républicain, est un acte laïc et symbolique qui permet de désigner, hors tout cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant.

Le parrainage civil, qui n'a pas de valeur légale, ne lie pas les parrains et marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral fort vis-à-vis du filleul.

Les cérémonies de parrainage civil en mairie d'Hénin-Beaumont se déroulent dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville, une fois par trimestre, le samedi matin.



### Dates de célébration des parrainages civils pour 2023 :

- Samedi 4 mars 2023
- Samedi 3 juin 2023
- Samedi 9 septembre 2023
- Samedi 2 décembre 2023

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger le dossier sur le site internet de la ville ou le retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 17 h 45  
Tel. : 03 21 74 87 00

## Fermeture tardive une fois par mois !

Pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires, le service Etat Civil est ouvert le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Prochaines dates concernées : les mercredis 6 avril, 4 mai et 1<sup>er</sup> juin 2022.

Pour tout renseignement les agents du service état-civil sont à votre disposition au :  
03 21 74 87 00

## Reprise de concessions dans les cimetières

La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales).

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal. Vous pouvez vous rapprocher du service Régie des cimetières situé en mairie – 03 21 49 74 39.

## Numéros utiles :

Etat-civil : 03 21 74 87 00

CNI - passeports : 03 21 74 99 83

Sces techniques : 03 21 13 81 38

Cadre de vie : 03 91 83 03 95

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police municipale : 03 21 74 87 33

Police : 17



# Les 10 et 24 avril, je vote !

**BUREAUX DE VOTE OUVERTS DE 8 H À 19 H**

## Je suis absent ? je donne procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre sur votre lieu de vote l'un des jours de scrutin, vous pouvez missionner une personne de confiance pour voter à votre place le jour J en lui donnant procuration.

### Comment faire ?

- En faisant une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr)

Vous devrez ensuite la valider dans un commissariat de Police ou dans une brigade de Gendarmerie.

- En vous rendant directement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité. Vous remplirez le formulaire sur place.

Pensez à vous munir d'un justificatif d'identité (obligatoire)

- Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr)

**Important :** pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale. Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner **procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune** que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Elections : 03 21 74 87 59 – 03 21 74 87 40

## Une navette pour vous rendre à votre bureau de vote



La Municipalité met une navette à disposition des personnes dépourvues de moyen de transport. Pensez à en faire la demande !!

**Attention : ce véhicule ne permet pas le transport des personnes en fauteuil roulant.**

Inscriptions « navette » auprès de Mme Lydie Lavarde  
03 21 74 87 40 / 06 19 79 79 72 ou par mail  
[lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr)

# Les documents utiles pour voter !



**Pour pouvoir voter, il est nécessaire de présenter l'un des documents suivants (art. R.60 du code électoral) :**

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'état
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photogra-

phie, délivrée par les autorités militaires

- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

**Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.**

## Changements d'affectation dans les bureaux de vote

Dans le cadre des scrutins à venir, quelques changements d'affectation de bureaux de vote ont été effectués. Chaque électeur concerné en a été informé par courrier.

- Les électeurs de la rue Paul Bert précédemment affectés au bureau de vote n° 2, devront dorénavant se rendre au bureau de vote n° 1 (salle Colysée - rue Pasteur)
- Les électeurs de la rue Buffon et du Coron Gourlet, précédemment affectés au bureau de vote n° 1, devront dorénavant se rendre au bureau de vote n° 8 (Ecole Dubreucq, voie des Hauts-Marchés)

Pour tout renseignement, vous pouvez  
contacter le service Elections :  
03 21 74 87 59 - 03 21 74 87 40

### Liste des bureaux de vote :



#### N° 1 – Le Colysée

135 rue Pasteur

#### N° 2 – Salle Delmotte

1056 rue Pierre Brossolette

#### N° 3 – Ecole maternelle Fallières

180 bd Armand Fallières

#### N° 4 – Salle Polonia

39 rue Elie Gruyelle

#### N° 5 – Lycée Henri Senez

533 bd Fernand Darchicourt

#### N° 6 – Salle de sport Pantigny

197 rue André Pantigny

#### N° 7 – Restaurant scolaire Darcy

Rue Louise Michel

#### N° 8 – Ecole Dubreucq

Voie des Hauts-Marchés

#### N° 9 – Espace Breuval

504 bd Emile Basly

#### N° 10 – Ecole Bracke-Desrousseaux

rue des Aubépines

#### N° 11 – Salle Lalo

337 rue Saint-Martin

#### N° 12 – Ecole J.-J. Rousseau

209 rue Jean-Jacques Rousseau

#### N° 13 – Foyer Léon Jouhaux

34 bd Gabriel Péri

#### N° 14 – Salle de sport Pantigny

197 rue André Pantigny

#### N° 15 – Restaurant scolaire Darcy

Rue Louise Michel

#### N° 16 – Salle Jacques Prévert

rue Jacques Prévert

#### N° 17 – Club house du stade Delabre

504 bd Basly

#### N° 18 – Ecole Guy Mollet

rue Berthie Albrecht

#### N° 19 – Salle Debeyre

337 rue Saint-Martin

#### N° 20 – Lycée Henri Senez

533 bd Fernand Darchicourt

## GROUPE MAJORITAIRE

---

### M. TONDELIER VA-T-ELLE ENFIN RENDRE L'ARGENT AUX HÉNINOIS ET AUX BEAUMONTOIS ?

On ne voit plus beaucoup Tondelier à Hénin-Beaumont. La bobo parisienne enregistre le bilan carbone le plus négatif de l'ensemble de la ville, se gobergeant dans toute la France aux frais du contribuable.

Peut-être a-t-elle simplement honte d'avoir voté l'instauration en 2016 d'une taxe sur les ordures ménagères qui pénalise les Héninois et les Beaumontois les plus modestes, elle qui cumule plantureuses indemnités et salaire de ministre.

A l'heure où le pouvoir d'achat est une préoccupation première des habitants avec la hausse du carburant et des produits de première nécessité, cette taxe sur les ordures ménagères résume tout à fait l'état d'esprit de M. Tondelier : écologie punitive et racket fiscal !

La petite bourgeoise a en effet une vision qui relève du mépris de classe : pour elle, les pauvres doivent payer comme les autres !

Elle n'était pourtant pas là lors du débat sur les orientations budgétaires à l'Agglomération : toujours aux abonnés absents, sauf pour empocher son indemnité !

On aurait pourtant aimé entendre sa science sur les finances locales qu'elle a participé à plomber par une vision idéologue et sectaire des projets de l'Agglomération.

A-t-elle au moins pris le soin d'ouvrir son dossier ? On peut en douter lorsqu'on énumère, tel un inventaire à la Prévert, le nombre de bourdes qu'elle débite dans les différentes instances.

Tout et son contraire en permanence, et déjà la grande division avec Inès Taourit, la pseudo-présidente du groupe d'opposition. Ce règlement de comptes dans une cabine téléphonique a été révélé lors de la dernière séance plénière du conseil régional, durant laquelle Tondelier a voté contre la vidéoprotection à de nombreuses reprises alors que Taourit ne cesse de dire que son groupe est favorable à ce système de sécurité.

A trois au conseil municipal, ils n'arrivent pas à se mettre d'accord. On imagine l'ambiance si, par hasard, ils avaient dû gouverner la ville !

Dernière fake-news de l'opposition : avoir osé écrire que le Maire avait fait machine-arrière sur l'augmentation des prix des cantines scolaires. En réalité, ils se sont réveillés 3 semaines après que le Maire a décidé de bloquer les prix. Comment Tondelier et Taourit peuvent-elles mentir à ce point aux Héninois et aux Beaumontois ?

L'opposition devrait plutôt rendre l'argent de la taxe sur les ordures ménagères aux habitants de notre ville !

## GROUPE MINORITAIRE

---

**LES FAMILLES MÉRITENT LE RESPECT!** Des parents nous ont informés de l'augmentation des tarifs de la restauration scolaire. Suite à nos alertes sur la page Facebook Osons Pour Hénin-Beaumont, le Pouvoir municipal a reconnu avoir commis une erreur, tout en accusant les agents municipaux. Ces élus s'emmêlent les pinces et n'assument rien! Contrairement à eux, nous ne ferons pas de procès en incompétence aux élus RN. Mais nous laissons le soin aux habitants de se faire leur propre idée de cette mascarade... En principe, les parents seront remboursés. **Encore une fois, nous avons agi au nom de l'intérêt général. Vous pouvez continuer à compter sur nous ! I.TAOURIT, M.TONDELIER, A.GACK**

## NON-INSCRIT

---

La guerre en Ukraine démontre ce qu'il advient lorsque un pouvoir se vit dans le culte du chef, sans contestation possible. L'union est alors un levier puissant pour le combattre et défendre nos libertés si essentielles. P. PIRET

# La vidéoprotection, ça marche !



## Une nouvelle affaire résolue, grâce à la vidéoprotection !

Le jeudi 17 mars, un jeune homme qui marchait dans la rue Elie-Gruyelle s'est fait enlever par trois individus après avoir reçu une gifle par l'un de ses ravisseurs.

Une scène déroutante et inacceptable qui a été intégralement filmée par l'une des nombreuses caméras de sécurité de la ville, ce qui a permis aux enquêteurs du commissariat de Lens d'identifier deux des trois suspects très rapidement et d'agir en conséquence.

À Hénin-Beaumont, votre sécurité est notre priorité ! C'est pourquoi depuis 2014, la ville a considérablement investi dans la création d'un réseau performant de vidéoprotection.

Un réseau important qui est aujourd'hui composé de près de 130 caméras. À cette époque, l'ensemble de l'opposition avait voté contre cette proposition.



**DUPONT  
ADRIEN**  
CONSEILLER EN GESTION  
DE PATRIMOINE

**Analyse et conseil offerts pour les premiers clients**

**Déplacement à domicile  
ou  
Visioconférence**

### **LE SECRET POUR OPTIMISER SON PATRIMOINE**

#IMMOBILIER / #ASSURANCE /  
#FISCALITE / #CREDIT /  
#RETRAITE / #PLACEMENT /  
#LOCATIF / #OBJECTIFSDEVIE /  
#PREPARERLA TRANSMISSION /  
#ETUDEDESENFANTS / #SCPI

**TÉLÉPHONE: 06.16.99.28.05**

**MAIL: dupontaconseil@gmail.com**

Autoentrepreneur - RCS d'Arras n° 892266083  
Siège social : 31 Rue Henri Barbusse, 59110 Hénin-Beaumont  
Orias n° 20006906 - www.orias.fr

- Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF
- Mandataire d'intermédiaire en assurance (MIA)
- Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP)

Sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris  
Agent Commercial Immobilier, Attestation d'habilitation pour le compte d'INOVE Immobilier SAS,  
Carte professionnelle Immobilier n° 14022020000133210 - Transactions effectuées sous réception de fonds  
Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conforme au Code des Assurances



**-3 %**

**2017**

**-5 %**

**2019**

**-2 %**

**2020**

**-2 %**

**2021**

# Nouvelle baisse du taux communal de la taxe foncière

*Engagement tenu !*

**2022**

**-4 %**



Hénin-Beaumont